



PROJET D'ECOLE
2022-2025

En attente de validation (WBE)

ETRE RESPONSABLE

I.T.C.F. FELICIEN ROPS
Rue du Quatrième Génie 2
5000 NAMUR
Tél.: 081 25 76 00
www.felicienrops.be
info@felicienrops.be

Sommaire

<i>Responsabilité de l'apprentissage et de la réussite</i>	3
<i>Respect de tous</i>	4
<i>Premier degré</i>	5
<i>Organigramme des études techniques</i>	6
<i>Organigramme des études professionnelles</i>	8
<i>Démarches mises en œuvre pour lutter contre l'absentéisme scolaire et pour assurer la réussite</i>	10
<i>Initiatives prises en matière d'animation culturelle</i>	11
<i>Initiatives prises en matière d'éducation à la citoyenneté</i>	13
<i>Initiatives prises en matière d'éducation à l'environnement, à la santé et à la vie relationnelle, affective et sexuelle</i>	15
<i>Initiatives prises en matière d'éducation aux médias</i>	17
<i>Adéquation du projet avec l'environnement économique et social</i>	19
<i>Moyens mis en œuvre pour guider chaque élève dans la construction d'un projet de vie scolaire et professionnelle</i>	21
<i>Mesures prises pour favoriser une orientation adéquate des élèves</i>	24
<i>Formation continue des professeurs</i>	26

Responsabilité de l'apprentissage et de la réussite

L'Institut Technique « Félicien Rops » appartient au réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement et promeut donc les valeurs que sont la démocratie, l'ouverture, la démarche scientifique, le respect, la neutralité et l'émancipation sociale. Implanté dans le milieu urbain, et plus particulièrement au cœur du quartier « Saint Nicolas », l'établissement accueille près de 1000 élèves. Parmi eux, chaque année, beaucoup de nouveaux élèves, et ce surtout aux 2^e et 3^e degrés ; 47 % n'ont pas réussi leur année scolaire précédente dans un autre établissement. Un des premiers objectifs est donc de redonner « le goût d'apprendre » et d'amener chacun à être responsable de ses apprentissages. L'équipe pédagogique est aussi attentive à permettre aux jeunes qui n'ont pas acquis les mêmes compétences de se remettre à niveau et de vérifier si l'orientation choisie correspond aux aptitudes de chacun. En fin de troisième cycle, deux objectifs à atteindre : l'insertion dans le marché de l'emploi et l'accès aux études supérieures.

L'ITCF « Félicien Rops » travaille en collaboration avec des internats autonomes de la Communauté française :

Pour jeunes filles :

Domaine de Haute-Anhaive, chaussée de Liège, 394 à 5100 Jambes

Pour jeunes gens :

Rue Muzet, 47 à 5002 Saint-Servais

Chaussée de Nivelles, 204 à 5020 Suarlée

Les cours se donnent de 8H25 à 16H05 et le mercredi de 8H25 à 12H45 ou 16H05 (au troisième degré uniquement).

Au 1^{er} degré commun, les groupes classes sont composés d'environ 15 élèves et de 24 maximum.

Au 1^{er} degré différencié, les groupes classes sont composés d'environ 10 élèves et de 15 maximum.

Le travail peut donc être individualisé.

Respect de tous

Chacun est amené à respecter l'autre, avec ses différences, à dialoguer positivement, dans le quotidien scolaire et en dehors de celui-ci.

L'élève sera sensibilisé aux dangers des messages transmis via les réseaux sociaux ; il sera aussi amené à prendre conscience de l'importance du respect de la sécurité, de l'hygiène et de l'environnement. Une partie du terrain intérieur de l'établissement a été transformé en espace sportif et ludique, espace mis à la disposition du quartier en dehors des périodes et horaires scolaires. Cette cohabitation permet de mieux accepter l'autre, de travailler ensemble pour le respect de l'environnement et des infrastructures existantes. Ces infrastructures sont accessibles à différentes générations et cela permet des échanges fructueux.

Les élèves seront initiés à l'importance des nouvelles technologies, à l'éducation aux médias, à l'importance des langues et des arts, et cela à travers tous les projets mis en place.

Premier degré

L'élève découvre un nouvel établissement en première année commune. Durant les premiers jours de septembre, les enseignants et l'éducateur qui sera chargé de la gestion du premier degré prennent en charge le groupe-classe pour que chacun puisse se familiariser avec son nouvel environnement. Une ASBL – Créadys par exemple – permettra aux nouveaux élèves d'être sensibilisés aux diverses formes de dys- et d'AR (Aménagements Raisonables) en découlant, de manière ludique et bienveillante, ceci afin de les aider à mieux comprendre leurs condisciples de classe.

Durant ces journées « découverte de l'enseignement secondaire », les différentes possibilités de choix de la grille-horaire sont analysées avec l'élève et ses parents : l'élève devra choisir 4 heures de cours parmi 3 possibilités offertes par l'établissement. Il s'agit de deux heures de français, deux heures d'activités artistiques et deux heures de formation à la vie sociale et économique. Ces propositions ont été déterminées en fonction des choix d'options techniques qualifiantes que l'établissement propose au deuxième degré.

Il n'y a pas de redoublement après la première année commune. Si des lacunes sont constatées à la fin de cette première année commune, les 4 heures d'activités complémentaires pourront être remplacées par un programme spécifique destiné à permettre à l'élève d'atteindre la maîtrise des socles de compétences visés à 14 ans. L'élève sera alors orienté par le Conseil de classe vers des remédiations en mathématique ou en langue moderne (également en français s'il n'a pas choisi ce cours en activités complémentaires).

Une ou deux périodes de remédiation, supplémentaires à l'horaire normal, pourront aussi, sur base de l'avis du Conseil de classe, être proposées en français, en mathématique ou en langue moderne.

Si l'élève n'a pas atteint la maîtrise des socles de compétences visés à 14 ans, à l'issue de ces deux années du premier degré, il sera orienté vers une deuxième année complémentaire où la grille-horaire proposée compte 7 heures de français et 7 heures de mathématique.

Le premier degré différencié propose également 6 heures de français et 7 heures de mathématique (5 heures de math et 2 heures d'informatique) puisque l'objectif poursuivi est la réussite du Certificat d'Etudes de Base. L'utilisation de manuels scolaires, avec un cahier de l'élève, permet à chacun d'acquérir à son propre rythme les compétences visées par le Certificat d'Etudes de Base.

Organigramme des études techniques

Secteur 3 : Construction				
2e degré		3e degré		
3e et 4e années		5e et 6e années		
Construction	→	Dessinateur(trice) en construction		
<p>Le(la) « dessinateur(trice) en construction » maîtrise les connaissances techniques et les réglementations liées à la construction et à l'urbanisme. Dessinateur(trice) dans les bureaux d'architecture ou dans les entreprises de construction, il(elle) est aussi apte à contrôler ou à coordonner le travail d'une équipe, à effectuer un suivi de chantier.</p>				
Secteur 6 : Arts appliqués				
2e degré		3e degré		
3e et 4e années		5e et 6e années		7e année
Artistique (variantes A et B)	→	Technicien(ne) en infographie	→	Technicien(ne) en multimédia
	→	Arts plastiques	→	Technicien(ne) en multimédia
	→	Technicien(ne) en photographie	→	Complément en arts visuels appliqués à la photographie si CQ6
				→
<p>La section "arts plastiques" n'est pas qualifiante. Elle permet la maîtrise des techniques d'expression et ouvre l'accès à l'Enseignement Supérieur Artistique. Les sections qualifiantes de « technicien(ne) en infographie » et « technicien(ne) en photographie » permettent de maîtriser les techniques spécifiques appliquées dans ces professions. Vu l'évolution des techniques numériques, ces trois sections peuvent avoir accès à une 7^{ème} année technicien(en) en multimédia dont les missions sont variées, outre la conception de produits multimédia, il évalue les coûts des modèles de systèmes d'information pour aider à la prise de décision. Une possibilité supplémentaire s'offre à la 6^{ème} année technicien(ne) en photographie afin de peaufiner les connaissances en photographie mais aussi d'acquérir des connaissances dans le domaine de la vidéo en faisant une 7^{ème} complémentaire en arts visuels appliqués à la photographie.</p>				

Secteur 7 : Economie				
2e degré		3e degré		
3e et 4e années		5e et 6e années		7e année
Gestion	→	Technicien(ne) commercial(e)	→	7 PB Agent(e) médico-social(e)
				→
	→	Technicien(ne) en comptabilité		
Secrétariat-tourisme	→	Agent(e) en accueil & tourisme	→	7 PB Agent(e) médico-social(e)
				→
<p>Deux options proposées au deuxième degré du secteur économique. Toutes deux demandent des compétences en langues modernes, en bureautique et en économie. Même si l'option "secrétariat-tourisme" est la base de l'orientation vers la section "agent(e) en accueil et tourisme", elle permet également le choix des options directement liées à l'option "gestion" du 2ème degré, c'est-à-dire « technicien(ne) en comptabilité" et "technicien(ne) commercial(e)". Ces 2 orientations permettent des formations plus spécifiques en comptabilité ou en techniques de vente mais elles donnent toutes 2 accès au marché de l'emploi dans les domaines économiques, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. "L'agent(e) en accueil et tourisme" trouvera des débouchés dans les agences de voyage, les syndicats d'initiative, le secteur hôtelier et dans toutes les infrastructures qui font appel aux compétences d'organisation des entreprises du tourisme.</p>				
Secteur 8 : Services aux personnes				
2e degré		3e degré		
3e et 4e années		5e et 6e années		7e année
Sociales (variante A)		Agent(e) en éducation	→	7 PB Agent(e) médico-social(e)
<p>L'agent(e) en éducation doit apprendre les techniques qui permettent d'établir la communication avec un groupe de personnes dans la vie quotidienne ainsi qu'avec des partenaires au sein d'équipes de travail, à organiser des activités appropriées, dans le respect des normes de sécurité, telles que goûters, animations...dans diverses structures d'accueil. L'agent(e) doit aussi être formé au métier d'éducateur(trice) pour pouvoir travailler dans les secteurs de l'aide à la jeunesse et en milieux spécifiques.</p>				
Secteur 9 : Sciences appliquées				
2e degré		3e degré		
3e et 4e années		5e et 6e années		7e année
Sciences	→	Assistant(e) pharmaceutico-technique	→	Complément en officine hospitalière si CQ6
	→		Technicien/ne chimiste	
<p>Le deuxième degré "techniques sciences", grâce aux cours théoriques et aux laboratoires, assure une formation scientifique qui débouche sur une formation très spécifique : le travail en officine pharmaceutique et aussi, grâce à une spécialisation en 7ème année, au travail en officine hospitalière. Une nouvelle option 'technicien(ne) chimie' est ouverte depuis septembre 2021 et, tout en répondant aux besoins de ce secteur en grande pénurie, offre une solide formation aux étudiants, basée tant sur la théorie étudiée en classe que sur la visite de nombreuses structures industrielles de la région</p>				

Organigramme des études professionnelles

Secteur 6 : Arts appliqués				
2e degré		3e degré		
3e et 4e années		5e et 6e années		7e année
Arts appliqués	→	Assistant(e) en décoration	→	Complément en techniques spécialisées de décoration
			→	Complément en stylisme
			→	Complément en techniques publicitaires
	→	Assistant(e) aux métiers de la publicité	→	Complément en techniques publicitaires
				Technicien en multimédia
<p>Après l'apprentissage des techniques et pratiques artistiques de base au deuxième degré, le choix peut se porter sur deux options au troisième degré : l'assistant(e) en décoration sera formé(e) pour le travail de décoration d'intérieur et d'aménagements d'espaces commerciaux ; l'assistant(e) aux métiers de la publicité maîtrisera les différents logiciels d'infographie pour la réalisation d'affiches, de logos, de dépliants et sera également formé(e) pour la réalisation du packaging publicitaire. Ces deux options pourront être complétées soit par une 7^{ème} année complémentaire en techniques spécialisées de décoration, soit par une 7^{ème} année complémentaire en techniques publicitaires. Enfin, la 7^{ème} année complémentaire techniques publicitaires permet l'accès à une 7^{ème} année technicien(ne) multimédia, spécialisée dans les techniques numériques appliquées aux divers supports actuels et ouvrir d'autres possibilités pour le futur métier de nos étudiants.</p>				
Secteur 7 : Economie				
2e degré		3e degré		
3e et 4e années		5e et 6e années		7e année
Travaux de bureau	→	Auxiliaire administratif(ve) de bureau et d'accueil	→	Complément en accueil
			→	Agent(e) médico-social(e)
<p>L'auxiliaire de bureau et d'accueil, après avoir obtenu sa qualification de 6^{ème} année, peut obtenir son certificat d'enseignement secondaire supérieur grâce à une 7^{ème} année « complément en accueil », qui forme pour le travail de bureau dans toutes les institutions publiques, mais peut aussi s'orienter vers une 7^{ème} « agent(e) médico-social(e) » qui est une année qualifiante. Cette spécificité donne plus accès au travail dans les différentes institutions médico-sociales.</p>				
Secteur 8 : Services aux personnes				
2e degré		3e degré		
3e et 4e années		5e et 6e années		7e année
Services sociaux	→	Aide familial(e)	→	Aide-soignant(e)
			→	Agent(e) médico-social(e)
			→	Complément en accueil
	→	Puériculture	→	Puériculteur(trice)
			→	Agent(e) médico-social(e)
				Aide-soignant(e)
<p>Des métiers du secteur social qui sont porteurs d'emploi... Déjà aide familial(e) après une qualification de 6^{ème} professionnelle pour travailler dans l'aide à domicile. La qualification d'aide-soignant(e) est indispensable pour le travail en Maison de repos, en Maison de repos et de soins ou en hôpital. La qualification de puériculteur(trice) obtenue en fin de 7^{ème} année professionnelle est obligatoire pour le travail en crèche.</p>				

Secteur 5 : Habillement et textile				
2e degré		3e degré		
3e et 4e années		5e et 6e années		7e année
Confection	→	Agent(e) qualifié(e) en confection	→	Complément en stylisme
<p>Un secteur qui entre dans les projets de développement durable : apprendre à confectionner ses vêtements, à recycler les textiles...L'agent(e) qualifié(e) en confection sera compétent(e) pour s'installer comme indépendant(e) mais pourra également être engagé(e) dans les ateliers ou les entreprises de confection.</p>				

Démarches mises en œuvre pour lutter contre l'absentéisme scolaire et pour assurer la réussite

SUIVI DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE

Par classe et par année, les élèves ont un éducateur référent. Dans le courant du mois de septembre, l'éducateur vérifie chaque jour la présence en classe et contacte les parents ou les responsables de l'élève absent par téléphone (ou l'élève majeur), afin de connaître les raisons de cette absence.

A partir du 5^{ème} jour ouvrable de septembre, à chaque heure de cours, un relevé des absences est remis par les professeurs aux éducateurs. Dès fin août 2022, un SMS avertira les parents et/ou l'élève majeur, dès la fin de la 1^{ère} période de cours et le **jour même**, de l'absence de l'élève. La justification écrite de ces absences est obligatoire, par courrier, via la boîte aux lettres ou l'adresse mail individuelle de l'éducateur référent ou par internet à l'adresse de la Direction (direction@felicienrops.be). Si aucune justification écrite n'est rendue, l'absence est comptabilisée et un courrier hebdomadaire précise aux responsables le nombre exact des absences et retards. Les éducateurs demandent aux élèves des explications à ce sujet, cela avant les rendez-vous fixés officiellement. Un contrat d'objectifs est rédigé pour les élèves ayant perdu leur qualité d'élève régulier en vue de la retrouver.

Si l'absentéisme perdure, le dossier d'absentéisme est soumis au Centre Psycho-médico-social ou au Service de Médiation scolaire selon les causes de l'absentéisme.

ACQUERIR UNE FORMATION ET APPRENDRE UN METIER

Evaluation formative des compétences Choix de l'orientation

Contrat pédagogique : les conditions de réussite seront clairement établies :

1. objectifs de chaque discipline clairement établis et donnés aux élèves en début d'année ;
2. critères de réussite définis et communiqués avant chaque évaluation ;
3. proposition de remédiations en fonction des lacunes décelées lors des évaluations ;
4. organisation des réunions des parents : après chaque bulletin de novembre, mars et juin (consécutives aux résultats des deux premières périodes et des examens de juin).

Les parents reçoivent les dates de ces réunions dès l'inscription de l'élève. Elles sont rappelées dans le courant de l'année scolaire via les bulletins. Si un problème est constaté, les parents ou l'élève majeur sont contactés individuellement et sensibilisés à l'importance d'un entretien avec les professeurs ou le Centre Psycho-Médico-Social qui gère les entretiens d'orientation.

L'orientation des élèves se fait après chaque conseil de classe :

- conseil d'admission de fin septembre ;
- conseil de classe de novembre (après les résultats du premier bulletin)
- et réorientation possible des élèves du 2^e degré (demande de dérogation éventuelle pour ceux de 5^e année).

Initiatives prises en matière d'animation culturelle

Les activités de découverte, de production et de création sont privilégiées.

Les élèves ont des talents multiples et différents selon les options de base organisées dans l'établissement. Les efforts fournis sont valorisés par des expositions, soit dans l'établissement, soit dans des salles d'expositions, ou par des exposés qui présentent les projets réalisés : ceux-ci se font en interdisciplinarité et en collaboration entre élèves de niveaux différents.

Les sections du secteur artistique participent aux différents concours proposés quant à la création de logos, d'affiches ou de supports visuels. Ces sections prennent également en charge les expositions permanentes dans l'établissement, ainsi que la création de décors et d'affiches pour les spectacles présentés lors de la journée « portes ouvertes » du mois de mai.

Les activités culturelles sont organisées intra et extra muros!

Depuis l'année scolaire 2014-2015, au premier degré, l'ASBL « Nez coiffés » anime deux ateliers cirque/lecture durant toute l'année scolaire. Durant le premier semestre, les élèves apprennent différentes techniques de cirque et jeu d'acteur. Durant le deuxième semestre, le travail se fait à partir de livres pour enfants avec comme objectif la création d'un spectacle pour l'enseignement fondamental primaire ou maternel. Le choix de l'établissement où ce spectacle est présenté est assuré par l'ASBL « Nez coiffés » en fonction des écoles fréquentées en 6^{ème} primaire par les élèves qui participent au projet.

Les élèves sont invités à présenter des spectacles théâtraux et musicaux, organisés avec le soutien de l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique. Ils découvrent également les spectacles proposés, à Namur, soit au Théâtre Royal soit au Delta, ou hors Namur, à Martinrou (Fleurus).

Dans le cadre du cours de français ou des cours philosophiques, les élèves analysent chaque année des films qui permettent de développer le sens social et de la communication, de former l'esprit critique. Ils seront proposés aux élèves comme point de départ à une série d'activités ou de réflexions.

En 2022, tous les élèves du dernier degré ont été sensibilisés à la problématique du harcèlement via la projection du film « Un monde » ; des prolongements pédagogiques ont été mis en place, en amont et en aval du film afin de débattre du thème mais aussi d'observer l'impact de la manière de filmer ou d'interpeller le spectateur.

Intramuros également, une sensibilisation au harcèlement, à l'utilisation des réseaux sociaux, à l'addiction est mise en place et suscite des débats, et ce via les représentations données par des troupes itinérantes comme « Exception théâtre » par exemple.

Les élèves de la section « techniques artistiques » mettent en pratique les compétences acquises dans les cours techniques lors de réalisation de courts-métrages à visée sociale. Ils « illustrent » aussi d'autres courants in situ.

Ainsi, dans le cadre du cours de Structuration de l'image, les élèves de 5^{ème} Technique Artistique ont participé à 2 journées de formation sur le « Street Art ». Cet atelier s'articulait autour de 2 grandes étapes : une première partie théorique sur l'histoire du mouvement, ses caractéristiques (différences entre street art, graffiti, tags etc...) les réglementations/sanctions sans oublier une exploration des différents styles et grands maîtres en la matière ! Une deuxième partie plus créative sous forme d'initiation aux outils et recherches sur papier d'une fresque collective ... réalisée finalement au sein de l'école pour « décorer » le préau !

Chaque année, nos plus jeunes artistes – 3^e et 4^e Technique artistiques – répondent à l'invitation de la Ligue des Droits de l'Homme et présentent leurs créations, diverses, colorées, inspirées lors de l'exposition « Droits humains », exposition soutenue par la Ville de Namur.

Chaque année aussi, nos élèves de 4^{ème} Professionnelle artistique effectuent un stage de 4 jours réalisé au « Centre des Métiers du Patrimoine » à Amay autour du vitrail en 2021 et des techniques liées à la restauration du patrimoine en 2022 avec à chaque fois un projet commun pour s'initier à la technique et effectuer une réalisation personnelle.

Depuis cette année, toutes nos sections artistiques ont la possibilité d'exposer leurs travaux à Namur (galerie du Beffroi) afin de les mettre en valeur. Cette expérience sera reconduite chaque année sous le thème : *Tous les chemins mènent à Rops*.

Depuis peu, une nouvelle salle d'exposition (au Cinex) vient d'ouvrir à proximité de notre établissement. Nous comptons en profiter pour valoriser le travail des élèves mais aussi dynamiser le quartier.

Des visites de nos institutions (Parlement Wallon, Fédération Wallonie-Bruxelles, Parlement Européen...) sont également programmées chaque année afin de sensibiliser nos élèves au développement d'une société démocratique.

Initiatives prises en matière d'éducation à la citoyenneté

Des projets sont mis en place pour favoriser l'intégration de chacun dans la société, pour créer des liens entre les générations et pour sensibiliser au respect des Droits de l'Homme.

Les sections « auxiliaire de bureau et d'accueil », « agent(e) médico-social(e) » et « complément en accueil » continuent le travail d'initiation à l'outil informatique pour le Service des Affaires sociales de la Ville de Namur.

Les élèves de la section « technicien(ne) commercial(e) » informent les élèves des autres sections de l'importance du respect du commerce équitable. Ils rédigent des messages pour promouvoir l'achat des produits équitables et régionaux, messages affichés au sein de l'établissement.

Projet « Médiation par les Pairs » et Rop's cool

En ce qui concerne le bien-être à l'école, une cellule « Médiation par les Pairs » permet de solutionner certains conflits entre élèves, d'améliorer l'estime de soi et l'image que les jeunes ont d'eux-mêmes. Les professeurs qui ont suivi une formation pour prévenir le harcèlement ont créé Rop's Cool, cellule visant à la prévention et la résolution des problèmes de harcèlement.

Mais, pour la gestion de conflits plus graves, l'établissement fait appel au service de médiation scolaire de Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Education à la politique et à ses mécanismes

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire du Parlement de la FWB, les élèves de 6^{ème} Technicien(ne) en Infographie ont pu inaugurer ce dernier au travers d'un jeu d'énigmes original. Cette activité ludique leur a permis de comprendre le fonctionnement de cette institution parlementaire qui régit leur vie de jeune au quotidien et qui les accompagne tout au long de leur vie. Un débat entre nos jeunes et les parlementaires présents a eu lieu pour clôturer la journée de la démocratie.

Dès la rentrée, via les cours de citoyenneté, tous nos élèves sont invités à s'initier en pratique à la démocratie : ils doivent élire un délégué de classe, qui les représentera au conseil des délégués par degré d'abord, au conseil de participation ensuite, afin de défendre les projets cooptés par la majorité.

Les délégués de classe du 3^{ème} degré prennent l'avis de leurs condisciples et participent à un sondage pour répondre à la demande des riverains et d'un comité de quartier suite à la décision du réaménagement du quartier autour du Cinex, ASBL culturelle voisine avec laquelle l'ITCF F Rops collabore depuis de nombreuses années.

A partir de créations artistiques

La réalisation d'affiches qui ont comme thèmes le droit à la sécurité et à l'hygiène, le droit de s'exprimer, le droit au respect et le droit à l'intégration sensibilise tous les élèves au respect de la propreté et des règles de vie en commun.

Ces règles de vie en commun sont également mises en évidence par la collaboration avec le quartier. Les élèves de 7^{ème} technique « complément en arts visuels appliqués à la photographie » réalisent des vidéos pour montrer les divers aspects du quartier : problèmes de propreté, intérêts culturels...

Chaque année, avec le soutien logistique et financier de la Ville de Namur, les professeurs d'histoire organisent la visite de Breendonk/Malines dans le degré supérieur. Cette visite s'inscrit dans un contexte plus général de la transmission de la Mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance par rapport aux régimes qui ont suscité ces crimes.

L'établissement a été sélectionné pour participer à l'organisation « Le train des Mille » en 2019-2020. Vu la pandémie, le voyage a été reporté mais l'école reste candidate et la War Institute Heritage compte bien reprogrammer cette visite du camp d'Auschwitz, haut lieu tristement célèbre du génocide juif. Pour préparer nos élèves à cet événement hors du commun, les 6^{ème} Technique Agent(e) en Education ont participé à l'expo-animation « *POUR LA MÉMOIRE* » durant laquelle ils ont pu écouter le témoignage de Lili Rosenberg, survivante de la Shoah, rescapée des camps de concentration nazis de Ravensbrück et de Bergen-Belsen. Nos élèves ont également pris part à la visite guidée de l'exposition « *DEPORTATION ET GENOCIDE, UNE TRAGEDIE EUROPEENNE* », organisée par le War Heritage Institute. Ils ont enfin été mis à contribution pour un jeu de rôles : un procès fictif les a plongés dans l'univers glaçant de la persécution par le régime nazi des communautés juives, tsiganes ou encore homosexuelles. Les 6^{ème} Technique Agent(e) en Education se rendent aussi chaque année, en Alsace, pour visiter le camp de Natzwiller et mieux comprendre les causes et l'horreur du génocide des populations juives européennes durant la seconde guerre mondiale, ainsi que les tortures infligées aux prisonniers politiques.

Les professeurs d'histoire, de citoyenneté, d'OBG (Options de Base Groupées) comme de FC (Formation Commune), s'associent à cette démarche qui est intégrée dans leurs cursus respectifs.

Ainsi, la section de 6^{ème} technicien/ne en Infographie a participé à un concours organisé par la *Fondation Auschwitz* et l'Asbl *Mémoire d'Auschwitz*. Le thème du concours était "Résistances-Occupations" et sur cette base, les élèves ont chacun, à leur façon, pu s'exprimer sur différentes thématiques comme le racisme, les camps, les libertés individuelles, etc. Ils ont terminé aux deux premières places grâce à deux affiches reprenant tous les travaux des élèves.

Initiatives prises en matière d'éducation à l'environnement, à la santé et à la vie relationnelle, affective et sexuelle

L'école est engagée dans la sensibilisation des élèves aux différents domaines du développement durable. Comment éviter le gaspillage d'énergie ? Comment diminuer et trier le volume des déchets ? Tout le travail est réalisé en interdisciplinarité : création d'affiches pour inciter au recyclage, rédaction de phrases « coups de poing ».

Les élèves de l'établissement sont sensibilisés à l'importance du tri des déchets, dans le cadre de « la semaine européenne de réduction des déchets » par exemple, via des slogans élaborés au cours de technique de vente et marketing par les élèves de 5^{ème} Technique Comptabilité, affichés sur les écrans TV de l'école, mais aussi via des affiches placées par les étudiants dans les lieux stratégiques de l'établissement.

L'établissement a obtenu le label « Agenda 21 » durant l'année scolaire 2013-2014 et jusqu'au 31 décembre 2019. Le travail est poursuivi à partir d'un groupe de travail « Développement durable » pour conserver ce label. Les sections professionnelles « services sociaux » et « aide familial(e) » travaillent sur l'importance de l'utilisation de produits alimentaires frais et de qualité. Les élèves de la section « technicien(ne) commercial(e) » prennent des contacts avec les entreprises régionales.

Des produits de nettoyage à base de produits naturels sont réalisés dans le cadre des cours de la section professionnelle « aide familial(e) ».

Les élèves du deuxième degré « techniques sciences » participent aux activités proposées par la Faculté Universitaire de Namur dans le cadre du « Printemps des sciences ».

Les élèves rencontrent des spécialistes qui présentent les différents problèmes d'assuétudes. Le personnel d'éducation suit des formations pour savoir comment fixer les règles face aux différents problèmes d'assuétudes. Des séances d'information, organisées par les organismes professionnels, seront planifiées en fonction des besoins des différentes sections. Ceux-ci seront établis en coordination avec le Centre Psycho-Médico-Social.

Ces projets sont également menés en partenariat avec l'ASBL « Animation Formation Information Coordination » de Namur, les différents centres de Planning familial et le Centre Public d'Assistance Sociale de la Ville de Namur.

Le Centre Psycho-Médico-Social dont dépend l'établissement organise des séances d'information sur les différents moyens de contraception pour les élèves de 3^{ème} année. Le CPMS sensibilise aussi les élèves, dès le 1^{er} degré, à la vie amoureuse et aux relations / comportements qui en découlent lors de plusieurs interventions en classe.

En outre, à la demande de professeurs, des animatrices d'« Excepté Jeunes » sont venues en classe réaliser des activités de sensibilisation à propos des stéréotypes de genres dans les classes de 4^{ème} Professionnelles Sciences Sociales, 4^{ème} Professionnelle Travaux de Bureau et 6^{ème} Technique Agent(e) en Education.

En outre, les classes de 3^{ème} Techniques sociales, dans le cadre de leur cours de sciences sociales, accueillent le planning familial (W. Peers) de Namur et se rendent à la commune de Namur pour suivre des conférences sur l'intégration dans la société de tous.

Enfin, dans le cadre de l'Intime Festival à l'école, de nombreux élèves du 3^{ème} degré (6^{ème} Technique Arts Plastiques, 7^{ème} Professionnelle Complémentaire en Techniques Publicitaires et 7^{ème} complémentaire en Techniques spécialisées de Décoration, mais aussi de 5^{ème} et 6^{ème} Technique Agent(e) en Education) se sont rendus au Théâtre de Namur et ont assisté tantôt à une lecture d'un extrait du roman (par exemple, de Sebastian Barry, « Des milliers de lunes ») tantôt à la projection d'un film traitant de la vie affective, des stéréotypes et des différences de genres.

Initiatives prises en matière d'éducation aux médias

Les élèves de 6^{ème} année en Puériculture et Aide Familial(e) rédigent les numéros trimestriels du Petit Félicien, journal qui se base sur l'actualité pour poser les questions de société importantes (sensibilisation à la problématique des sans-abris, à l'importance de la solidarité) mais aussi pour fouiller plus avant le quotidien de l'école et de son évolution.

Les élèves participent aux opérations « Ouvrir mon quotidien » et « Journaliste dans l'école ».

Les sections « technicien(ne) en infographie » et « technicien(ne) en photographie », « assistant(e) aux métiers de la publicité » créent les différentes productions pour mettre en valeur les options de l'établissement. Ainsi, les élèves de 5^{ème} professionnelle Auxiliaire de Bureau et d'Accueil ont réalisé des booktubes dans le cadre du cours de français. Il s'agit de petites capsules vidéos destinées à faire la promotion d'un livre. Ils ont été épaulés dans cette tâche par les élèves de 7^{ème} Technique Complémentaire en arts visuels appliqués à la Photographie qui les ont filmés et se sont chargés du montage des vidéos. Un bel exemple de collaboration entre sections.

Les sections artistiques sont chargées de la campagne publicitaire des projets, la section « technicien(ne) en photographie » est responsable de tous les reportages photographiques pour proposer des rédactionnels à la presse régionale. Ces rédactionnels mettent en valeur les projets réalisés par les différentes sections. En 2022, lors de la rétrospective des photos de presse de la galerie du Beffroi, ils ont participé à l'exposition, aux côtés des professionnels namurois et à l'invitation de la Ville.

Nos élèves répondent aussi aux demandes ponctuelles de la Ville de Namur ; ainsi, les élèves de 4^{ème} Technique Artistique ont proposé une illustration de la campagne « Gardons le contact », projet qui vise à lutter contre l'isolement des 65+.

Les élèves seront amenés à réfléchir, à travers les cours d'analyse et esthétique du message publicitaire, cours organisés dans les grilles-horaires des sections « technicien(ne) commercial(e) et « assistant(e) aux métiers de la publicité », aux droits et devoirs liés à l'utilisation de l'Image. Des messages réalisés lors de ces cours seront diffusés via les télévisions qui sont dans les entrées des blocs « A » et « B » de l'établissement. Des suites inédites en découlent d'ailleurs comme la correspondance échangée – et médiatisée – avec la doyenne des Belges par les élèves de 7^{ème} Professionnelle Complémentaire en Accueil et en Puériculture en mars 2022 ; une expérience intergénérationnelle hors norme, conséquence d'une analyse de photo de presse du Beffroi.

Les cours d'histoire mettront en relation les faits d'actualité et l'analyse des documents historiques. Cette corrélation est particulièrement importante pour tirer les leçons de l'Histoire. C'est le cas pour les faits d'actualité mais aussi pour le devoir de mémoire (cf. supra).

Par souci de solidarité avec les écoles de notre réseau travaillant à proximité (AR Namur par exemple), les élèves de 7^{ème} Technique Complémentaire en arts visuels appliqués à la Photographie, après avoir concocté des capsules vidéo pour montrer notre établissement sur

site ou sur les réseaux sociaux, réalisent à la demande des courts métrages promouvant les écoles voisines avec des techniques de pointe (drones).

Adéquation du projet avec l'environnement économique et social

L'école travaille en collaboration avec l'environnement économique pour que les élèves puissent découvrir les organismes sociaux et l'organisation du monde professionnel.

Différentes sections travaillent en étroite collaboration avec le Département des affaires civiles et sociales de la Ville de Namur : initiation des aînés à l'utilisation des ordinateurs, des GSM ; campagne pour sortir les aînés de l'isolement en période covid, sensibilisation des jeunes à la solidarité intergénérationnelle.

Les élèves du secteur construction, section « Dessinateur(trice) en construction », découvrent les différents chantiers importants de la Ville de Namur, visitent les salons de la Construction, du Bois et de l'Habitat.

Les élèves du secteur économique sont amenés à découvrir les entreprises régionales notamment via la collaboration avec la Cité des Métiers. Les élèves de 5^e et 6^e Technique Commercial découvrent divers métiers utiles pour leur orientation future grâce à l'accueil, in situ, d'entrepreneurs qui lors d'une matinée découverte, exposent devant eux leur parcours et leur savoir-faire, tout en se prêtant au jeu des questions / réponses des élèves. "100 000 entrepreneurs" est une ASBL qui vise à transmettre aux jeunes la culture d'entreprendre via des témoignages de professionnels dans les établissements scolaires. C'est ainsi qu'en janvier 2022, les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} Technique Commercial ont eu l'opportunité d'accueillir l'administrateur délégué de la société "Greenpig".

Les élèves de la section « agent(e) en accueil et tourisme » et « complément en accueil » participent à l'accueil lors du FINN (Festival International Nature Namur) ou lors de différents salons organisés à Namur.

Les élèves du secteur artistique découvrent les expositions et les musées, visitent les entreprises spécialisées en impression, en photographie et en infographie. Ils sont aussi amenés à découvrir le monde de l'artisanat via les journées spécifiques organisées par ce secteur. Les élèves travaillent en collaboration avec le Service des Aînés de la Ville de Namur pour promouvoir, via la création d'affiches originales, les solidarités intergénérationnelles.

Les élèves du secteur social assurent des animations dans les homes de la région namuroise. La section « agent(e) en éducation » accueille au sein de l'établissement des élèves de milieux défavorisés ou des adultes à besoin spécifique, lors de journées d'activités mises au point dans les cours de techniques d'expression. Cette section assure également l'accueil, en collaboration avec le Service de la Ville de Namur, d'aînés qui viennent expliquer aux élèves les contraintes pour adapter un logement aux besoins des personnes âgées.

Des activités sont proposées pour les fêtes d'Halloween, de Saint-Nicolas et de Pâques par les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} Technique Agent(e) en Education : réalisation de collations par les élèves de troisième et quatrième techniques sociales, durant les cours de travaux pratiques cuisine.

Les élèves du secteur scientifique travaillent en partenariat avec les hôpitaux de Mont-Godinne, du Centre Hospitalier Régional de Namur et de Saint-Luc à Bouge.

Les élèves de la section « agent(e) qualifié(e) en confection » présentent leurs diverses créations lors du défilé organisé pour la « Journée Portes Ouvertes ». C'est d'ailleurs un véritable maillage namurois qui est mis en place pour cette occasion puisque l'ITCF Henri Maus et sa section professionnelle « coiffure » coiffent les modèles alors que la section technique esthétique de l'Athénée Royal de Jambes prête ses maquilleuses ; ceci permet aux élèves de divers établissements WBE d'acquérir de l'expérience interdisciplinaire et de nouer des collaborations fructueuses et solides.

Moyens mis en œuvre pour guider chaque élève dans la construction d'un projet de vie scolaire et professionnelle

Pour effectuer une transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, trois jours fin août sont réservés pour que l'élève de 1^{ère} année se familiarise avec son nouvel environnement et acquière des méthodes de travail nécessaires dans l'enseignement secondaire.

Un local informatique est réservé aux élèves des premières et deuxièmes années et les enseignants collaborent pour que l'utilisation de ce matériel informatique soit une ressource pédagogique.

Cela permet aussi aux élèves du 1^{er} degré de maîtriser les techniques de base de l'utilisation du matériel informatique.

Tous les enseignants du 1^{er} degré incluront dans leurs cours des séquences qui permettront cette maîtrise. Le travail sur l'ordinateur se fera donc au départ de textes – ou autres documents – utilisés dans les cours généraux.

L'utilisation de cette technologie permettra aussi de mieux intégrer les élèves à besoins spécifiques, puisqu'ils pourront travailler sur du matériel informatique adapté à leurs déficiences.

Le rythme de travail, individualisé, pourra aussi améliorer les résultats des élèves. En outre, pour les élèves de toutes les années, une fiche d'aménagements raisonnables individuelle sera établie pour chaque élève sur base des conseils élaborés par le professionnel qui le suit et communiquée à tous ses professeurs des différentes disciplines afin d'assurer un suivi identique dans toutes les matières; cette fiche pourra être revue à tout moment et notamment lors des conseils de classe de novembre et mars, si cela est nécessaire.

Au premier degré, les enseignants consacrent une partie de la formation à :

- *l'organisation du travail scolaire :*

Gestion de son temps, tenue du journal de classe, ordre des documents, présentation d'un travail, recherche d'informations ...

- *la maîtrise des capacités utilisables dans tous les cours :*

Compréhension d'un énoncé de travail, mémorisation d'une règle, préparation et réalisation d'un court exposé, compréhension d'un schéma technique ...

Des modules de français langue étrangère sont proposés aux élèves dont ce n'est pas la langue maternelle et qui ne la maîtrisent pas suffisamment pour comprendre les autres matières.

L'insertion professionnelle au 3^{ème} degré :

L'enseignement technique et professionnel doit être axé sur l'entrée dans la vie active même s'il doit aussi assurer une formation générale qui doit permettre aux élèves d'aborder l'enseignement supérieur, au terme d'une 6^{ème} technique ou d'une 7^{ème} professionnelle.

Il est donc essentiel de favoriser cette insertion professionnelle par les stages en entreprise.

Les stages en entreprise sont obligatoires, et organisés par les professeurs titulaires des cours de l'option de base groupée. Le carnet de stage précise les objectifs à atteindre, les tâches à réaliser sur le terrain et permet l'évaluation des compétences acquises.

Stage de 4 semaines en 5^{ème} année pour les élèves de la section :
« aide familial(e) »

Stage de 2 semaines en 5^{ème} année pour les élèves de la section :
« agent d'éducation »

Stage de 6 semaines en 5^{ème} année pour les élèves de la section :
« puériculture »

Stage de 3 semaines en 6^{ème} année pour les élèves de la section :
« agent d'éducation »

Stage de 4 semaines en 6^{ème} année pour les élèves de la section :
« assistant(e) pharmaceutico-technique »

Stage de 4 semaines en 6^{ème} année pour les élèves des sections :
« auxiliaire de bureau et d'accueil »
« assistant(e) en décoration »
« assistant(e) aux métiers de la publicité »
« agent(e) qualifié(e) en confection »
« dessinateur(trice) en construction »
« technicien(ne) en photographie »
« technicien(ne) en comptabilité »
« technicien(ne) commercial(e) »
« agent(e) en accueil et tourisme »

Stage de 6 semaines en 6^{ème} année pour les élèves de la section :
« aide familial(e) »

Stage de 8 semaines en 6^{ème} année pour les élèves de la section :
« puériculture »

Stage de 4 semaines en 7^{ème} année pour les élèves des sections :
« complément en accueil »
« agent(e) médico-social(e) »
« complément en techniques publicitaires »
« complément en techniques spécialisées de décoration »
« complément en stylisme »
« assistant(e) pharmaceutico-technique en milieu hospitalier »

Stage de 6 semaines en 7^{ème} année :
« complément en arts visuels appliqués à la photographie »
« technicien en multimédia »

*Stage de 8 semaines en 7^{ème} année :
« aide soignant(e) »*

*Stage de 9 semaines en 7^{ème} année :
« puériculteur(trice) »*

En 6^{ème} et 7^{ème} années, les grilles d'« assistant(e) pharmaceutico-technique » et de « complément en officine hospitalière » impliquent également deux jours de stage hebdomadaire.

Les élèves de la section « agent(e) en éducation » effectueront un stage de deux semaines en 5^e année. Ils auront un stage de trois semaines en 6^{ème} année, selon leur projet de vie professionnelle. Ils auront ainsi le choix entre les maisons de repos, les maisons de repos et de soin ou les milieux spécifiques.

Les élèves de 7^{ème} « aide-soignant(e) » effectuent une première insertion professionnelle de 2 semaines selon leur projet de vie professionnelle : soit en en maison de repos, soit en maison de repos et de soins. Ensuite, une insertion de 4 semaines en milieu hospitalier et une insertion de deux semaines en maison de repos ou en maison de repos et de soins. Ces 8 semaines de stage sont obligatoires.

Les élèves de la section « technicien(ne) en infographie » suivront des formations en fonction des demandes des enseignants de la section.

L'option Technique « arts plastiques » n'est pas qualifiante. Les élèves, durant deux semaines, pourront découvrir les écoles d'Enseignement Supérieur et effectuer ainsi un choix entre les différents secteurs artistiques. Ils rencontreront aussi d'anciens élèves qui suivent des cursus scolaires dans l'Enseignement Supérieur ; ils aborderont les facettes des différents métiers (entrevues avec des professionnels) et suivront une formation en infographie (en partenariat avec le Centre de Compétences des industries graphiques de Gosselies).

La présentation de l'épreuve de qualification est l'épreuve finale par rapport aux évaluations intermédiaires via les épreuves intégrées. Le certificat de qualification est aussi délivré sur base du travail réalisé lors des épreuves intermédiaires, lors de l'insertion professionnelle, sur un travail écrit en rapport avec cette insertion, et sur les connaissances techniques enseignées durant les deux années du 3^{ème} degré. Les connaissances techniques seront évaluées à partir de mises en situation proches de la réalité du métier visé et qui montreront la capacité de l'élève à s'engager vers la vie professionnelle. Le portfolio de chaque élève reprend toutes ses réalisations (ses épreuves intégrées, sa qualification, ses formations, ses expériences scolaires – stage...) et lui permet de se présenter lors de la recherche d'un emploi, sur le marché du travail.

Mesures prises pour favoriser une orientation adéquate des élèves

Chaque classe a un éducateur référent à qui l'élève peut s'adresser pour tout problème scolaire ou social. L'éducateur suit attentivement la scolarité de l'élève, aussi bien au niveau des résultats que de la fréquentation scolaire. L'éducateur porte aussi un regard attentif sur le bien-être de l'élève et sur l'évolution de son comportement.

L'avis du Centre Psycho-Médico-Social, présent aux conseils de classe de novembre, de mars et de juin, est demandé et des entretiens d'orientation sont effectués pour chaque élève à réorienter.

L'orientation des élèves entre le 1^{er} et le 2^{ème} degré

En fin de deuxième année, les élèves découvrent les sections du deuxième degré organisées au sein de l'établissement lors d'une journée « en immersion » au 2^{ème} semestre.

Le Centre Psycho-Médico-Social fait un exposé des autres orientations possibles et les élèves qui désirent changer d'établissement sont mis en contact avec les écoles du réseau de la Communauté française qui organisent les options choisies.

Depuis 2021-2022, nos élèves de 2^e Diff et de 2 C/S participent une journée à l'opération « Métiers au bout des doigts », proposée en collaboration avec l'IBEFEE, afin de faire découvrir des métiers moins connus et en recherche de futurs candidats travailleurs.

L'orientation des élèves entre le 2^{ème} et le 3^{ème} degrés

Pour les nouveaux arrivants, les professeurs, en début de 4^{ème} année, font la synthèse des connaissances nécessaires acquises en 3^{ème} année.

En fin d'année scolaire, les professeurs de 4^{ème} feront le relevé des techniques qui ont été abordées au second degré. Ce relevé sera communiqué aux professeurs du degré supérieur en juin. En début de 5^{ème} année, ils travaillent pour que les nouveaux arrivants acquièrent aussi les bases indispensables qui ont été acquises dans le 2^{ème} degré.

Il sera fait appel à des professionnels de chaque option du 3^{ème} degré pour informer les élèves de 4^{ème} année qui devront effectuer un choix entre plusieurs orientations possibles.

Les professeurs chargés des cours en 5^{ème} année devront travailler en utilisant les principes de la pédagogie DIFFERENCIÉE. Les rappels des différentes techniques de base seront clairement précisés dans le planning annuel des matières à travailler.

Les plannings de matière seront établis en fonction des bases requises pour aborder l'enseignement supérieur. Les cours philosophiques pourront eux aussi assurer une formation par rapport à l'Enseignement Supérieur et aux méthodes de travail.

L'orientation des élèves en fin de 3^{ème} degré

Les élèves de 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} années, lors d'une journée « à cours ouverts » exposeront leur parcours, montreront en pratique ce qu'ils font avec l'aide de leurs professeurs d'option pour guider au mieux les choix des études futures.

De plus, les élèves des années terminales sont mis en contact avec les Ecoles supérieures partenaires (HE = Hautes Ecoles + Universités) et les passerelles sont clairement établies pour déterminer les compétences indispensables afin d'aborder l'Enseignement Supérieur.

Le Centre Psycho-Médico-Social passe dans toutes les classes de 6^{ème} et 7^{ème} années pour les informer des possibilités scolaires mais aussi financières et administratives qui s'offrent à eux ; le CPMS accueillera en outre tout élève désireux d'un entretien individuel.

En parallèle, l'HEAJ, école d'enseignement supérieur voisine, les accueille une matinée pour informer nos étudiants du fonctionnement particulier des Hautes Ecoles vs universités.

De plus, un partenariat est noué avec le pôle académique de Namur pour permettre, d'une part, une meilleure orientation de l'étudiant (« coup de pouce à l'orientation », syllabus composé de 13 fiches) et d'autre part, une aide pour les compétences transversales à mobiliser dans l'enseignement supérieur.

Enfin, tous nos élèves de terminale seront libérés pour se rendre au salon du SIEP de Namur afin de récolter un maximum d'informations pour leur futur. Ils y auront été préparés en amont par toute une série d'outils, de fiches individuelles de préparation à la visite, documents informatifs rassemblés, travaillés et proposés sur la plateforme teams de l'école par l'équipe d'un professeur « responsable orientation ». Sur cette même plateforme sont déposés tous les folders des HE, universités, Promotion sociale, etc et de nombreuses pistes de travail sont proposées par le professeur responsable, également disponible pour tout renseignement.

Pour les élèves de 6^{ème} et 7^{ème} années qui désirent changer d'orientation par rapport à celle choisie au 3^{ème} degré, des contacts sont pris avec le Service d'Information pour les Etudes et Professions qui fournit des brochures reprenant tous les choix possibles. Ils sont également pris en charge par le Centre Psycho-Médico-Social qui peut également les aider à se réorienter.

Ecoles supérieures partenaires :

- Haute Ecole Albert Jacquard – Namur : secteurs 6, 7 et 8
- Et toutes les autres HE / universités (d'abord de Namur)

Et en complément ?

Sortie pédagogique de tous les élèves de 6^{ème} et 7^{ème} années aux Startech's Day, en observation du concours des métiers qualifiants. Les métiers graphiques et à connotation artistique ont retenu toute l'attention des élèves. De quoi susciter l'éveil de vocations et d'envie de compétition ?

Formation continue des professeurs

En accord avec le Comité de Concertation de Base, le choix du projet de formation dans l'établissement s'est porté sur les formations de type relationnel :

- * quelles règles établir ?
- * comment les mettre en application ?
- * comment gérer les conflits et/ou l'hyperactivité ?

Les formations de maîtrise des compétences sont également privilégiées car elles sont obligatoires dans un enseignement qualifiant toujours tributaire des évolutions technologiques. Elles sont renforcées par les prescrits de WBE d'une part (formation à 2/3 obligatoire en son sein) et par l'adéquation entre les choix de formation et les besoins mis en évidence par le plan de pilotage/contrat d'objectifs de l'établissement.

Pour lutter contre l'absentéisme, les professeurs mettront en place des projets pédagogiques. Les sections du secteur social travaillent en étroite collaboration avec le Département des affaires civiles et sociales de la Ville de Namur : initiation des aînés à l'utilisation des ordinateurs, des GSM, sensibilisation des jeunes à la solidarité intergénérationnelle.

Les sections « assistant(e) pharmaceutico-technique », « dessinateur(trice) en construction » et « agent(e) en confection » seront associés à des actions de sensibilisation au respect de l'environnement, en collaboration avec le Service de cohésion sociale de la Ville de Namur.

Des exemples de réalisations sont précisés ci-dessus, dans les initiatives prises en matière d'animation culturelle, d'éducation à la citoyenneté, d'éducation à la santé, d'éducation aux médias et à l'environnement.